

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS DU SCOT DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE

LES CHIFFRES-CLEFS

*Pour une meilleure connaissance des déplacements
des habitants du bassin de vie*

Imaginons ensemble la mobilité de demain



Qu'est-ce qu'une Enquête Déplacements Grand Territoire ?

○ Une **photographie** de toutes les pratiques de mobilité des habitants du territoire.

○ Une **enquête standardisée**.

Elle est menée selon une méthodologie standard nationale définie par l'État via le **CEREMA** (Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) qui permet une comparaison avec d'autres territoires français.

Cette méthode consiste à interroger un **échantillon représentatif** de personnes (de 5 ans et plus) sur leurs déplacements de la veille du jour de l'enquête, en **face-à-face** pour l'agglomération et par **téléphone** pour les territoires périurbains et ruraux.



Quel est son objectif ?

Un **déplacement**, c'est l'action, pour une personne, de se déplacer d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour un certain motif (travail, école, loisirs,...), en utilisant un ou plusieurs modes de déplacement (marche, vélo, voiture,...) sur la voie publique.



Connaître les pratiques de déplacement des habitants et leurs modes de vie au cours d'une journée-type : le mode utilisé, le motif, les horaires, l'origine et la destination,...

Pourquoi réaliser une enquête à l'échelle du SCoTAM ?

L'enquête constitue le **meilleur outil de connaissance de la mobilité** pour :

- mieux quantifier et qualifier les déplacements des habitants du SCoTAM;
- alimenter les politiques de déplacement et d'aménagement du territoire à l'échelle du bassin de vie;
- répondre à un besoin de données actualisées sur le territoire.

La dernière enquête date de 1992, il y a près de 25 ans ! Depuis, ce territoire a connu **des évolutions importantes** (élargissement du bassin de

vie, mise en place du Mettis, développements urbains,...) qui ont influencé les pratiques de mobilité de ses habitants.

Qui la pilote ?



L'enquête est sous la maîtrise d'ouvrage de Metz Métropole et du SCoTAM.

Metz Métropole et les intercommunalités du SCoTAM, l'Etat ainsi que la Région Grand Est ont pris part au financement de cette enquête. Le coût global s'élève à 560 000 euros HT.

Son périmètre : le bassin de vie

8 territoires du SCoTAM enquêtés

L'enquête a été réalisée sur le territoire des huit intercommunalités qui constituaient le périmètre du SCoTAM en 2015.

Son déroulement

De novembre 2016 à mars 2017 (hors périodes de vacances scolaires et jours fériés), le groupement TEST S.A.-EDField a été missionné pour réaliser les entretiens auprès des habitants du SCoTAM. Les personnes qui se sont déplacées au sein du territoire et qui résident en dehors de son périmètre, ne sont ainsi pas prises en compte.

L'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle) exploite les données de l'enquête et en tire les enseignements.



6 500
ménages enquêtés

Un ménage, c'est l'ensemble des personnes occupant un même logement (sans obligation de lien de parenté et hors population vivant en résidences étudiantes, foyers, maisons de retraite, dans des habitations mobiles,...).



Une enquête de très grande ampleur :

9 600
personnes enquêtées de 5 ans et plus

7 500 ont été enquêtées sur leurs déplacements du **lundi au vendredi**

2 100 sur ceux du **samedi**

De cet échantillon représentatif de la population de 5 ans et plus du territoire du SCoTAM, il est possible de dresser un profil des mobilités de l'ensemble des habitants.

Une enquête approfondie

En deux parties :

- Une **enquête « semaine »** pour recenser les déplacements effectués du **lundi au vendredi** par les habitants des communes de Metz Métropole (enquêtés en face-à-face) et des autres communes du SCoTAM (par téléphone).
- Une **enquête « week-end »** pour recenser par téléphone les déplacements effectués le **samedi** par les habitants du SCoTAM.





LES CHIFFRES-CLEFS

Combien de déplacements ?

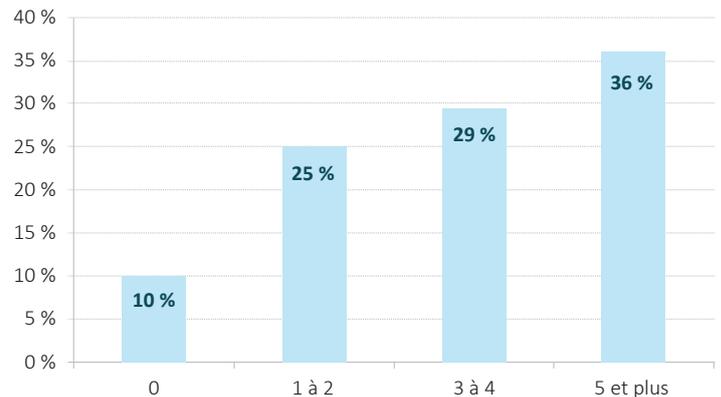
4 déplacements par jour et par habitant

En moyenne, un habitant du SCoTAM réalise **4,1 déplacements par jour**. Sur ces 4 déplacements, près de **3 sont réalisés avec un mode mécanisé**.

Cette **mobilité moyenne est assez homogène** entre les intercommunalités du SCoTAM.

Elle varie de **4 déplacements/jour** pour les habitants du Haut Chemin-Pays de Pange et du Pays Boulageois à **4,6 déplacements/jour** pour ceux du Val de Moselle.

Répartition de la population selon le nombre de déplacements par jour



Le nombre de déplacements correspond aux déplacements internes au périmètre d'enquête et aux allers-retours avec les territoires extérieurs effectués chaque jour de semaine, du lundi au vendredi, par les personnes enquêtées de 5 ans et plus. Les déplacements réalisés exclusivement en dehors du périmètre d'enquête ne sont pas pris en compte.



Des personnes non mobiles et des personnes hypermobiles

10 % des personnes interrogées **n'ont pas effectué de déplacements** le jour de semaine enquêté. L'âge est un facteur déterminant : la moitié des personnes qui ne sortent pas de chez elles a plus de 60 ans.

36 % des personnes **sont très mobiles** avec 5 déplacements et plus par jour. Près de 30 % de ces « hypermobiles » ont entre 35 et 50 ans.

Ainsi la **mobilité peut varier d'un habitant à un autre selon ses caractéristiques**, en fonction de son âge, de son occupation principale, par exemple. **Le type de ménage auquel il appartient a également une influence**. La présence notamment d'enfants dans un ménage implique des déplacements supplémentaires pour les parents, amenés à les accompagner à leurs loisirs ou à l'école.



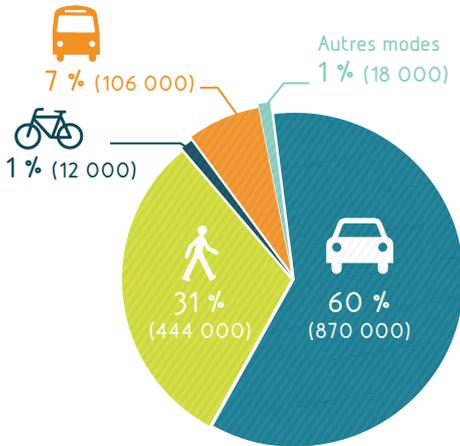
La mobilité est le nombre moyen de déplacements effectués par personne enquêtée et par jour, tous modes et tous motifs confondus.

Les transports mécanisés désignent l'ensemble des modes utilisés pour se déplacer (voiture, train, bus, vélo...) hormis la marche à pied.

Comment se déplacent-ils ?

1,45 million de déplacements quotidiens

au sein du SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs



La catégorie « Autres modes » regroupe tous les autres modes, deux-roues motorisés inclus.



7 %
Les transports collectifs : des pratiques diversifiées à encourager

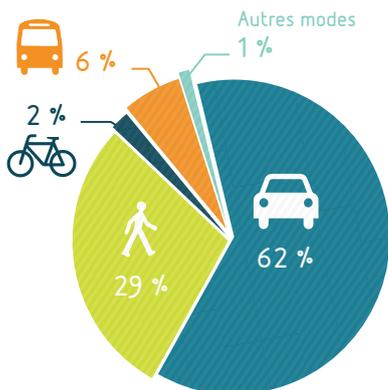
68 000 déplacements quotidiens (64 %) sont effectués sur le réseau urbain de Metz Métropole Le Met', alors que les territoires urbains du SCoTAM ne sont pas tous desservis par un réseau de transports collectifs urbains.

Les 38 000 déplacements restants sont réalisés sur de plus longues distances et se répartissent entre :

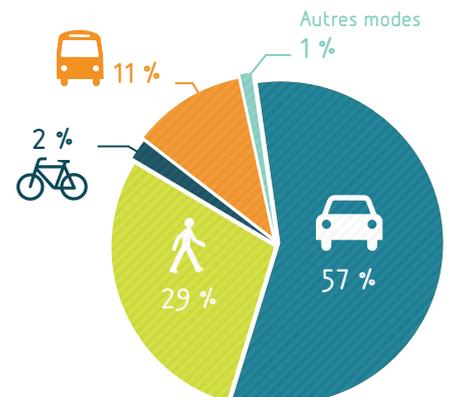
- les cars départementaux (transports interurbains de Moselle TIM et de Meurthe-et-Moselle TED) : 18 000 déplacements/jour,
- les trains (TER et autres) : 13 000 déplacements/jour,
- les autres autocars : 8 000 déplacements/jour.

Et sur des territoires comparables ?

EDGT Grand Amiénois 2010 (334 200 habitants)



EDGT Grand Dijon 2016 (302 600 habitants)



60 %

La voiture, un usage encore prépondérant !

60 % des déplacements quotidiens sont réalisés en voiture, en tant que conducteur (47 %) ou passager (13 %). En distance parcourue, la voiture occupe une place encore plus importante : 85 %, soit 5,5 millions de kilomètres parcourus chaque jour dans le SCoTAM.

Pour les courtes distances, elle est encore très utilisée.

Elle représente 44 % des déplacements qui font jusqu'à 3 km, distance réalisable à vélo ou en transports collectifs.



31 %

La marche : un mode très important

Bien que ce mode soit souvent oublié par les politiques publiques, près d'un tiers des déplacements quotidiens sont réalisés à pied. C'est sans tenir compte des trajets à pied avant et après l'utilisation d'un mode mécanisé (voiture, train, bus,...) et entre deux modes mécanisés (voiture + bus, train + bus,...).

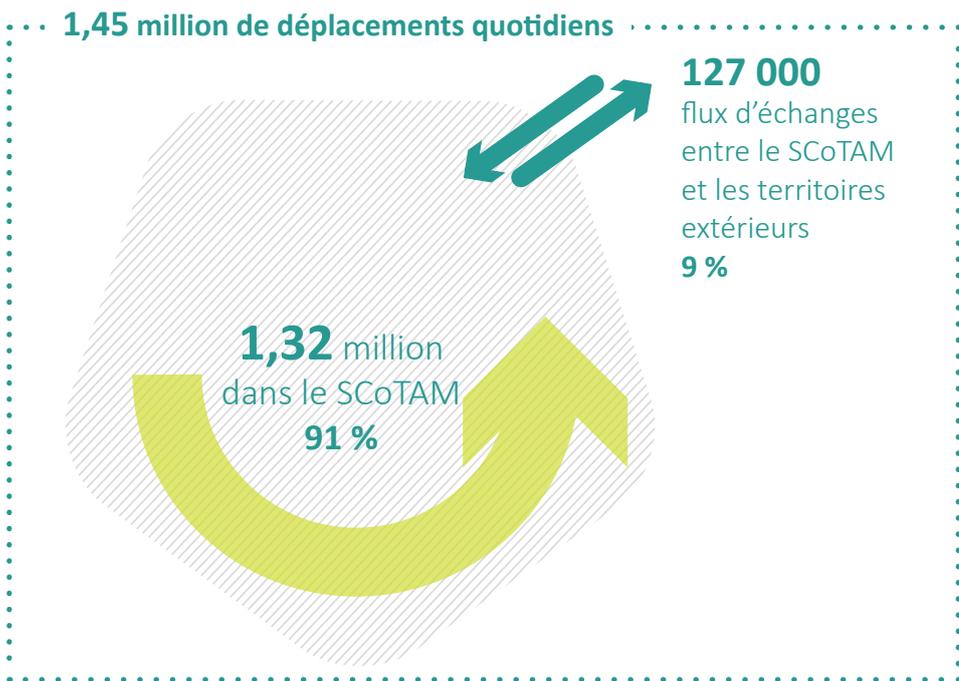
1 %

Le vélo, un mode à promouvoir

12 000 déplacements à vélo sont réalisés en moyenne par jour. Plus de 8 000 personnes déclarent utiliser la petite reine tous les jours.



Où se déplacent-ils ?



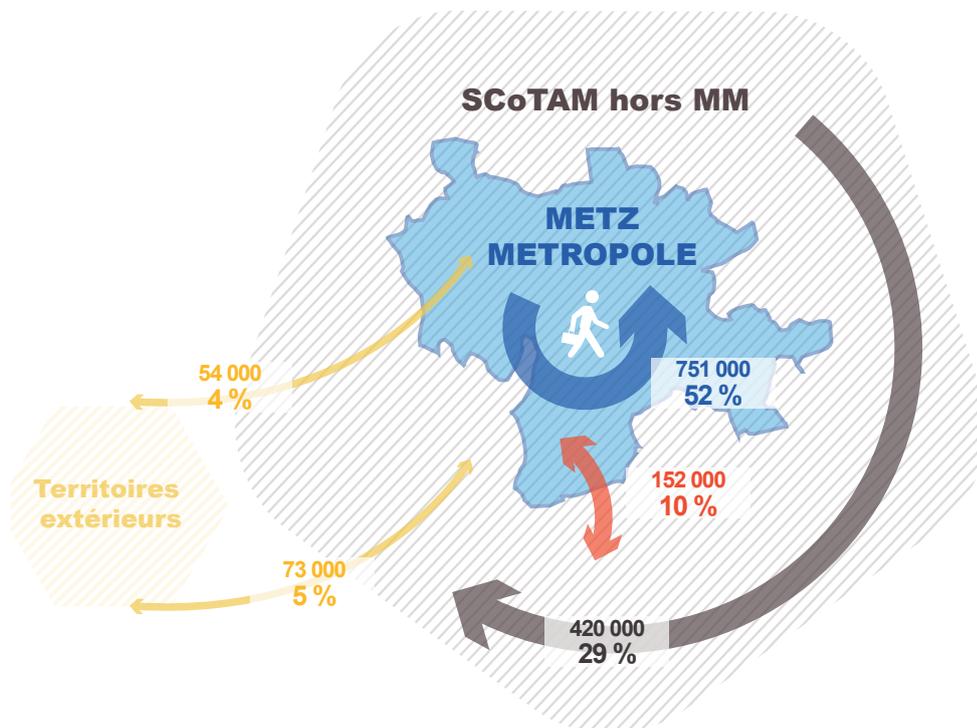
- Les habitants du SCoTAM se déplacent avant tout à l'intérieur de ce territoire. C'est un bassin de mobilité relativement homogène.
- Les flux d'échanges avec les territoires extérieurs sont minoritaires. Ils s'effectuent principalement avec les territoires au nord du SCoTAM.

Quelle répartition géographique des déplacements ?



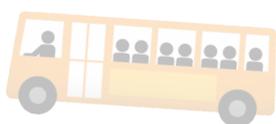
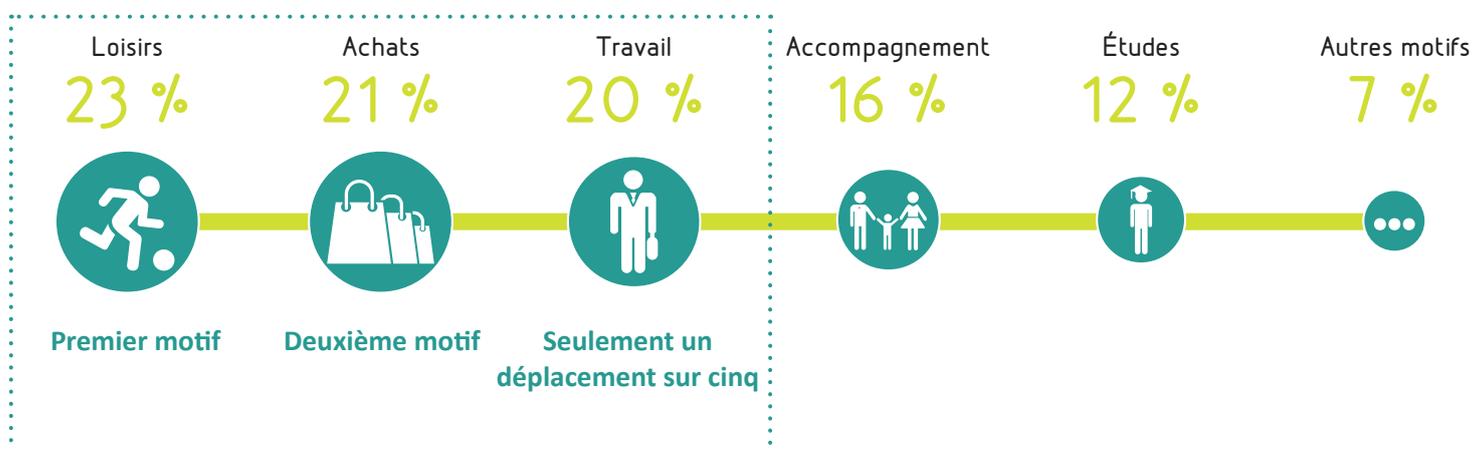
Nombre de déplacements quotidiens et répartition

- La moitié dans Metz Métropole.
- Près de 30 % dans le reste du SCoTAM. Ils sont principalement réalisés au sein de chacune des intercommunalités.
- 10 % sont des échanges entre Metz Métropole et les autres intercommunalités du SCoTAM. Les plus intenses sont effectués avec Rives de Moselle : on compte plus de 52 000 échanges quotidiens entre les deux territoires.



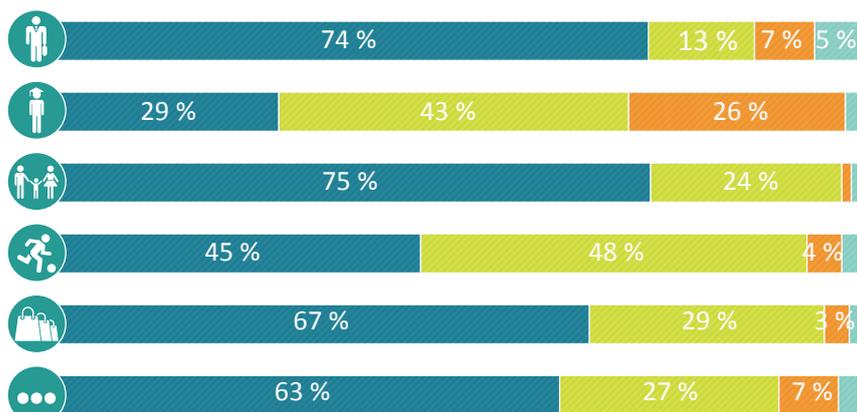
Pourquoi se déplacent-ils ?

Répartition des déplacements selon le motif de destination



Motifs de destination et modes utilisés

- La **voiture** domine pour l'accompagnement, le travail et les achats.
- La **marche** est privilégiée pour les loisirs et les études.
- Les **transports collectifs** : un quart des déplacements pour les études.



Voiture
 Marche
 Transports collectifs
 Autres modes

La catégorie «Autres modes» regroupe tous les autres modes, vélos et deux-roues motorisés inclus.

Le motif de destination d'un déplacement désigne l'activité qui amène une personne à se déplacer. Le motif « retour au domicile » n'étant pas une activité en soi, il a été écarté de l'analyse. Il représente 38 % des déplacements totaux.

Le motif « accompagnement » correspond au fait d'aller déposer quelqu'un en un lieu donné ou d'aller le récupérer.

Le motif « études » regroupe la garderie, l'école maternelle et primaire, le collège, le lycée, les universités et les grandes écoles.

Le motif « travail » regroupe le travail sur le lieu d'emploi déclaré, sur un autre lieu, le télétravail et les tournées professionnelles.

Le motif « loisirs » regroupe les activités sportives, culturelles ou associatives, les promenades, la restauration, les visites.



Sur quelle distance et combien de temps ?

6,5 millions km Distance parcourue chaque jour dans le SCoTAM, quel que soit le mode de transport utilisé.

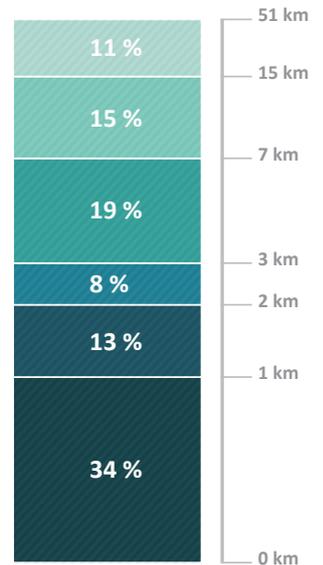
Un grand potentiel pour un report modal vers les modes actifs

- 55 % des déplacements font jusqu'à 3 km. Près de la moitié d'entre eux sont réalisés **en voiture** alors que c'est une distance qui pourrait être **faite à vélo !**
Distance moyenne d'un déplacement à  : **2,2 km**
- 1/3 fait jusqu'à 1 km. Un quart d'entre eux sont effectués **en voiture** alors que c'est une distance **réalisable à pied !**
Distance moyenne d'un déplacement à  : **600 m**

Près d'1h pour se déplacer dans le SCoTAM

 En moyenne, **un habitant passe 57 minutes par jour** à se déplacer **dans le SCoTAM** et parcourt  **20 km**. Si l'on exclut les personnes non mobiles, ce temps de déplacement atteint **65 minutes** par personne et par jour.

Répartition des déplacements selon la distance parcourue dans le SCoTAM



Publication disponible sur les sites internet :

www.aguram.org/pdu-metz-metropole
www.scotam.fr

Directeur de publication : Syndicat Mixte du SCoTAM
Publication réalisée par : Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM), décembre 2017
Réalisation graphique et cartographique : Metz Métropole, AGURAM
Sources : EDGT SCoTAM 2017, EDGT Grand Amiénois 2010, EDGT Grand Dijon 2016 (Cerema, tableaux de mobilité EMD)

